

**Lex Koller :**

**A quelle sauce ?**

**La Commission du Conseil national pour l'environnement, l'aménagement du territoire et de l'énergie renvoie l'abrogation de la Lex Koller au Conseil fédéral. Dans le même temps le Conseil fédéral augmente de 80 unités le nombre d'objets immobiliers destinés à la vente aux étrangers.**

Les milieux citadins s'irritent de l'acquisition par des étrangers, d'immeubles commerciaux au centre des villes, eux non soumis à la lex Koller, mais en revanche la plus grande entreprise de construction du pays *Implenia* s'inquiète du transfert d'immeubles garnissant son porte feuille et soumis à la lex Koller qui pourrait passer en mains de *Laxey* un fond alternatif anglais.

Les milieux touristiques s'agitent de la radicalisation des fronts et surtout des blocages de cette situation peu en conformité avec l'économie en général et avec les accords bilatéraux avec l'UE.

Les seuls à se réjouir de cet imbroglio ce sont les organisations écologistes. Pro Natura, par exemple, salue la décision de renvoi au Conseil fédéral, car « les mesures d'accompagnement doivent être bien plus efficaces avant que la Lex Koller ne puisse être abandonnée. La révision totale prévue de la loi sur l'aménagement du territoire doit introduire des restrictions contraignantes pour contrer la prolifération des résidences secondaires ».

En fait pour Pro Natura, le statut des propriétaires de résidences secondaires, gourmandes en paysages et en ressources, lui importe peu.

Leur objectif est clair stopper ce qu'ils appellent : « la poursuite du mitage de nos Alpes ».

Pour Pro Natura, les résidences secondaires ne sont qu'une partie du problème de l'aménagement du territoire. Des espaces précieux de détente pour l'être humain et des milieux indispensables pour la flore et la faune disparaissent à toute vitesse, avalés par le béton - que cela soit dans les régions touristiques des Alpes ou dans les agglomérations du Plateau .

### **Décodage**

Les affirmations de Pro Natura mais aussi des autres organisations écologiques contiennent toutes les tares du siècle passé, à savoir : idéologie, colonialisme, égoïsme d'une caste, pouvoir fort et antidémocratique.

### **Idéologie**

On parle d'être humain, de nature, de paysage, de concept abstrait comme on parlait au 20<sup>ème</sup> siècle de races, de classes sociales, de faire le bonheur des gens malgré eux.

Quant on parle d'Antoine paysan de montagne qui doit changer d'alpage parce que l'ancien se ferme faute de vaches et que la forêt gagne sur ses terres, là Pro Natura est aux abonnés absents. La gestion des 1000 alpages valaisans qui ont maintenu

pendant des siècles le paysage et la nature mieux que les Zurichoïses et leurs autoroutes suspendues, Bâle ou Genève leur environnement, Pro Natura n'en a pas conscience.

## **Colonialisme**

« Le mitage de nos Alpes ». Depuis quand ose-t-on dire que les Alpes sont à Pro Natura . On se croirait revenu aux temps où les Anglais disaient notre Empire et les Français nos terres d'Afrique.

Que Pro Natura commence par rendre le bord des lacs aux Suisses pour leurs promenades après on dira que cette organisation gagnera en crédit.

Les Valaisans parce qu'ils vivent 365 jours par an dans « leurs Alpes » savent mieux que quiconque ce qu'elles valent. Il ne suffit pas de venir 15 jours et trois week-ends pour dire d'un territoire : « Il est à nous »

## **Egoïste**

Chez Pro Natura les paysages et la nature sont un fantasme à satisfaire égoïstement mais ce n'est pas la réalité. Il n'y a pas de concertation avec les êtres humains qui y vivent cela détruirait leur fantasme.

Le résultat est que l'agriculture de montagne stagne, les forêts( que les mêmes annonçaient moribondes il y a 15 ans) progressent de la surface du lac de Thoune tous les ans et que désormais la population suisse vit majoritairement en ville avec le coût social et urbain que cela provoque.

## **Principes**

La terre à ceux qui la travaillent », « l'aménagement du territoire pour ceux qui y habitent », « le paysage et la nature en priorité pour ceux qui les respectent et surtout y vivent quotidiennement » sont des principes élémentaires

Quand Pro Natura dira nous avons fait des villes suisses des lieux à visage humain avec parcs, construit des habitations à proximité des lieux de travail (non plus à 1 heure de route avec CO2 ) libérés les rives des lacs désormais accessibles à tous, faites aussi bien alors mais alors seulement il y a aura un début de dialogue.

Ry

Lég 1 : On n'a pas le droit de vendre en Valais...

Lég 2 : ...mais Genève spéculé sur la rue du Rhône. Où est la meilleure préservation du patrimoine ?